

3.7 Étrangers - Immigrés

En 2008, 8,4 % des personnes vivant en France sont **immigrées**. Deux sur dix y vivent depuis quarante ans au moins et trois sur dix sont arrivées il y a moins de dix ans. Les descendants directs d'immigrés représentent 11 % de la population en France métropolitaine ; la moitié ont entre 18 et 50 ans, et parmi eux, un sur deux a un seul parent immigré.

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration sont essentiellement masculins, comblant ainsi les besoins de main-d'œuvre. En 1974, les migrations familiales prennent une part croissante dans ces flux, suite au frein mis à l'immigration de main-d'œuvre. Ils sont alors principalement composés de femmes qui viennent rejoindre leur conjoint déjà présent sur le territoire. En 2008, un immigré sur deux est une femme, contre 44 % en 1968. La part des immigrés originaires du continent européen a baissé de près de 30 points depuis 1975, du fait des décès ou des retours au pays d'origine. En 2008, 43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, pays du Maghreb ou anciens pays sous administration française. Un peu plus d'un sur sept vient d'Asie, seulement 5 % sont originaires d'Amérique ou d'Océanie.

En 2010, 2,7 millions d'immigrés âgés de 15 ans ou plus sont présents sur le marché du travail en métropole, actifs ou chômeurs, soit 9,4 % de la population active. Le taux de chômage des immigrés en 2010 est supérieur de 7 points à celui des non-immigrés. La

moindre qualification des immigrés et des emplois qu'ils occupent n'explique pas à elle seule ce différentiel. Le taux de chômage des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est le double de celui de leurs homologues non immigrés, mais le fait de sortir du système scolaire sans diplôme augmente fortement le risque de chômage. Par ailleurs, l'accès au marché de l'emploi des immigrés originaires de pays tiers hors Union européenne est plus difficile que celui des immigrés natifs d'un pays de l'Union européenne à 27.

En 2008, 3,7 millions d'**étrangers** résident en France, soit 5,8 % de la population totale. Après plusieurs années de croissance, le nombre d'étrangers acquérant la **nationalité** française a reculé entre 2005 et 2007. Toutefois cette tendance semble marquer le pas. En 2010, 143 000 étrangers ont obtenu la nationalité française, soit une augmentation de 5,5 % après une année 2009 en recul par rapport à 2008 (- 1,2 %). Cette croissance est essentiellement due à la progression des déclarations à raison du mariage.

En 2010, 32,5 millions de ressortissants étrangers vivent dans les États membres de l'Union européenne à 27, soit 6,5 % de la population totale de ces États. Cette population est plus jeune que la population nationale avec un âge médian de 34,4 ans contre 41,5 ans. Un tiers des personnes nées à l'étranger est né dans un autre État membre de l'Union européenne. ■

Définitions

Immigré : selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Étranger, nationalité, naturalisation : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Les acquisitions de la nationalité française en 2010 », *Infos migrations* n° 25, ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, octobre 2011.
- « France, portrait social », *Insee Références*, édition 2011.
- « Les ressortissants étrangers constituaient 6,5 % de la population de l'UE27 en 2010 », *communiqué de presse* n° 105, Eurostat, juillet 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Acquisitions de la nationalité française

	2000 (r)		2009		2010	
						en %
Acquisitions par décret	77 478	91 948	94 573	66,0		
par naturalisation	68 750	84 730	88 509	61,8		
par réintégration	8 728	7 218	6 064	4,2		
Acquisitions par déclaration anticipée	35 883	23 771	23 086	16,1		
Acquisitions par mariage	26 057	16 355	21 923	15,3		
Autres déclarations d'acquisition et de réintégration	2 038	1 405	1 238	0,9		
Acquisitions sans formalités	8 570	2 363	2 455	1,7		
Total des acquisitions	150 026	135 842	143 275	100,0		

Source : SDSE.

Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle

	2009 (r)		2010	
	Effectifs en milliers	Effectifs en milliers	Part d'étrangers dans la CSP en %	
Agriculteurs exploitants	n.s.	n.s.	n.s.	
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés ou +)	126,1	148,0	8,3	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	170,2	181,5	4,1	
Professions intermédiaires	164,2	193,8	2,9	
Employés	431,2	468,2	5,7	
Ouvriers	606,2	604,1	9,6	
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	46,1	47,1	10,7	
Total¹	1 550,3	1 649,5	1 649,5	
dont salariés	1 134,9	1 190,1	5,2	

1. Hors catégorie socioprofessionnelle non déclarée.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquête Emploi.

Immigrés selon le pays de naissance

	2008	
	en %	Effectifs
Europe	38,0	2 032 021
Union européenne à 27	33,9	1 808 425
Espagne	4,8	257 315
Italie	5,9	317 260
Portugal	10,9	580 598
Royaume-Uni	2,8	147 954
Autres pays de l'UE 27	9,5	505 296
Autres pays d'Europe	4,2	223 596
Afrique	42,5	2 271 231
Algérie	13,4	713 334
Maroc	12,2	653 826
Tunisie	4,4	234 669
Autres pays d'Afrique	12,5	669 401
Asie	14,2	756 846
Turquie	4,5	238 862
Cambodge, Laos, Vietnam	3,0	162 684
Autres pays d'Asie	6,7	355 301
Amérique, Océanie	5,3	282 191
Total	100,0	5 342 288

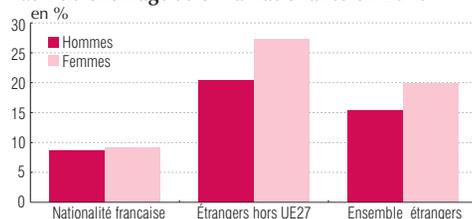
Source : Insee, recensement 2008 exploitation principale.

Structure par âge et sexe de la population étrangère ou immigrée en 2008

	en %	
	Étrangers	Immigrés
Part des hommes	51	49
Part de la population ayant :		
moins de 15 ans	17	5
15 à 24 ans	10	9
25 à 54 ans	49	55
55 ans ou plus	25	31
Nombre (en milliers)	3 715	5 342
Poids dans la population totale	5,8	8,4

Source : Insee, RP 2008 exploitation principale.

Taux de chômage selon la nationalité en 2010



Champ : France métropolitaine, personnes actives âgées de 15 ans ou plus (âge courant).

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

Population étrangère au sein de l'Union européenne en 2010

	Population par citoyenneté ¹		Population active	
	Étrangers ² en milliers	Part en %	Étrangers ² en milliers	Part en %
Allemagne	7 131	8,7	3 898	9,4
Autriche	876	10,4	480	11,2
Belgique	(p) 1 053	9,6	457	9,3
Bulgarie
Chypre	127	15,8	86	21,0
Danemark	330	5,9	166	5,6
Espagne	5 664	12,3	3 652	15,8
Estonie	213	15,9	125	18,1
Finlande	155	2,9	59	2,2
France	3 769	5,8	1 636	5,8
Grèce	955	8,4	479	9,5
Hongrie	200	2,0	31	0,7
Irlande	384	8,6	276	12,9
Italie	4 235	7,0	2 355	9,4
Lettonie	392	17,6	187	16,2
Lituanie	37	1,1	11	0,7
Luxembourg	216	42,1	113	48,9
Malte	18	4,3	6	3,4
Pays-Bas	652	3,9	310	3,5
Pologne	45	0,1	28	0,2
Portugal	457	4,3	243	4,4
Rép. tchèque	424	4,0	76	1,4
Roumanie
Royaume-Uni	4 362	7,0	2 545	8,1
Slovaquie	63	1,2	5	0,2
Slovénie	82	4,0	16	1,5
Suède	590	6,3	261	5,3
UE à 27	(e) 32 489	6,5	17 508	7,3

1. Lien juridique existant entre une personne et l'État dont elle relève, acquis à la naissance ou par naturalisation (déclaration, choix, mariage ou autres moyens prévus par la législation nationale).

2. Personnes non citoyennes du pays dans lequel elles résident, apatrides inclus.

Source : Eurostat.